

GOLLION



A unique duplex apartment combining nature
and elegance

CHF 790'000.-

Price of parking place(s) in addition



3.5



2



~85 m²

n° ref.

5713972_036957



Switzerland | Sotheby's International Realty
Grand-Rue 102, 1110 Morges

Ludovic Siegwart
+41 79 576 91 16
ludovic.siegwart@swsir.ch



SITUATION AND DESCRIPTION

Nested in the heart of the charming village of Gollion, just 10 minutes from Morges, this 3.5-room duplex apartment embodies a rare alliance between authenticity and refinement.

This **3.5-room apartment of 99 m²**, offers a **rare living environment**: carefully selected noble materials, high-end finishes, and an atmosphere that is both warm and contemporary. Every detail has been thought through with taste, in perfect harmony between design and functionality.

The vast balcony elegantly extends the living space and opens up a breathtaking view of the surrounding countryside and mountains in the background - a daily invitation to contemplation.

A unique property, conceived as a work of art, for those seeking a peaceful, elegant and inspiring living environment, while benefiting from the amenities offered by the village of Gollion and the immediate proximity of the Morgian region.

SURFACES

Living area	~ 85 m ²
Cellar surface	~ 6 m ²
Useful surface	~ 99 m ²

CHARACTERISTICS

Number of rooms	3.5
Number of bedrooms	2
Number of bathrooms	2
Number of toilets	1
Number of balcony	1
Location floor	2nd floor
Service costs	CHF 550.-/month
Communal tax	74 %

DISTANCES

Public transports	122 m
Primary school	138 m
Stores	2819 m
Restaurants	345 m

DISTRIBUTION**1st floor**

Hall d'entrée avec placard mural sur mesure
Cuisine ouverte moderne avec appareils haut de gamme
Toilettes visiteurs
Débarras
Séjour lumineux
Loggia avec vue sur la campagne et les montagnes environnantes

2nd floor

Une chambre
Une salle de bain avec baignoire
Un espace bureau sur mesure
Une suite parentale avec salle de douche



LOCATION

The apartment is located in a condominium complex in the center of the village of Gollion. Morges is 10 minutes away by car and Lausanne 20 minutes. The condominium benefits from a large plot of land surrounding the buildings, with fruit trees and a playground, as well as the possibility of a private vegetable garden

MUNICIPALITY

Gollion, nichée au cœur d'une nature préservée et d'un environnement bucolique. Cette charmante commune, nichée dans un écrin de verdure, offre un cadre de vie paisible et authentique, idéal pour ceux qui recherchent le calme et la tranquillité à proximité de la ville.

INFORMATION

Year of construction	2013
Year of restoration	2015
Heating installation	Floor
Domestic water heating system	Distance heating
Heating system	Distance heating

NEIGHBOURHOOD

- Village
- Park
- Green
- Shops/Stores
- Restaurant(s)
- Bus stop
- Child-friendly
- Playground
- Nursery
- Preschool
- Primary school

OUTSIDE CONVENIENCES

- Balcony/ies
- Quiet
- Loggia
- Greenery
- Parking

INSIDE CONVENIENCES

- Lift/elevator
- Underground car park
- Open kitchen

- Guests lavatory
- Storeroom
- Built-in closet
- Bright/sunny
- Skylights

EQUIPMENT

- Fitted kitchen
- Private laundry

CONDITION

- As new

ORIENTATION

- South
- East

EXPOSURE

- Optimal

VIEW

- Nice view
- Clear
- Rural
- Mountains

STYLE

- Modern

STANDARD

- Minergie®

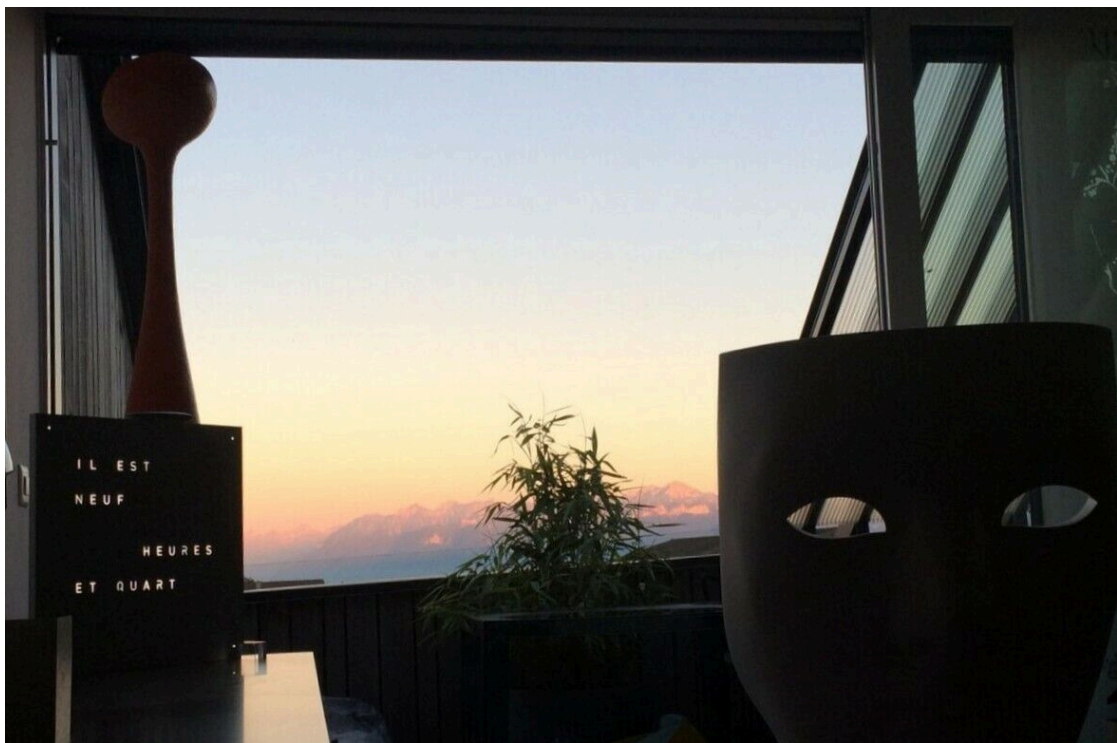
FINANCIAL DATA

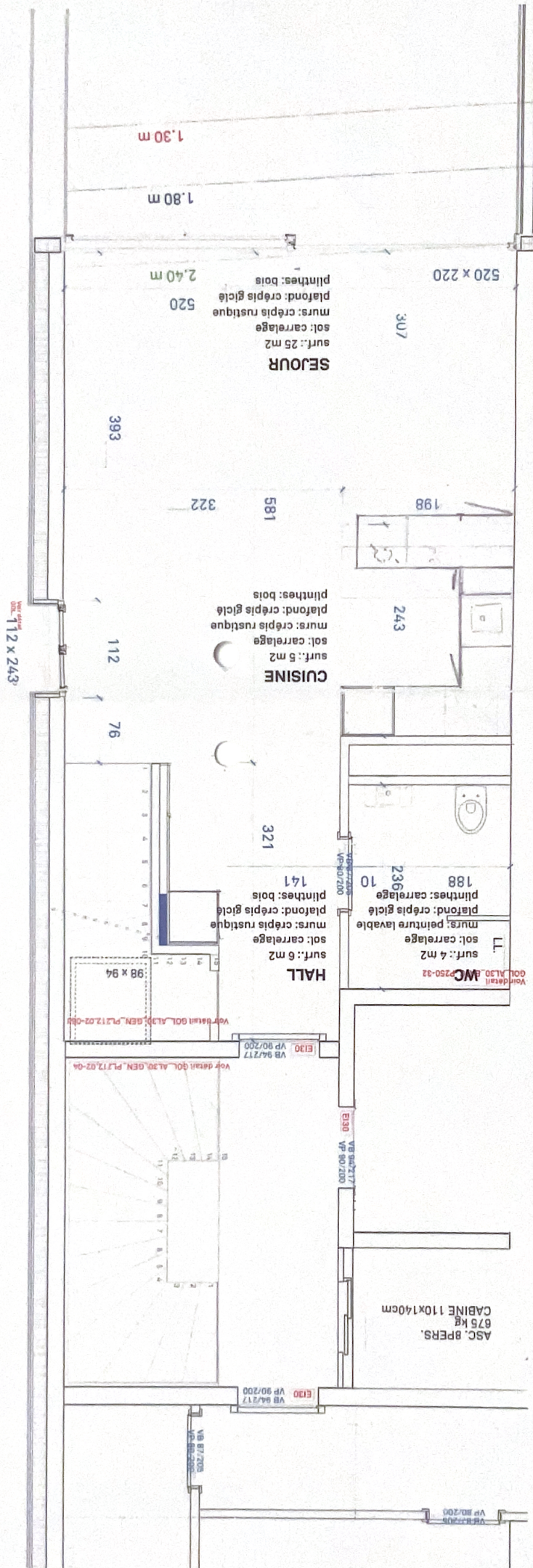
Price	CHF 790'000.-
Price park. int. ②	CHF 70'000.-
Total price	CHF 860'000.-
Availability	To be discussed

This document is not legally binding and is supplied for information purposes only. It may not be distributed to third parties without authorisation.









Extrait du registre foncier Propriété par étages Gollion / 100-9

Cet extrait ne jouit pas de la foi publique!



Etat descriptif de l'immeuble

Commune politique	5484 Gollion
Tenue du registre foncier	fédérale
Numéro d'immeuble	100-9
Forme de registre foncier	fédérale
E-GRID	CH296570536586
Immeuble de base	B-F Gollion 5484/100
Quote-part	28/1'000
Droit exclusif	Bâtiment B - Combles et surcombles :

Appartement duplex de 3,5 pièces
avec une loggia et un grenier

constituant le lot B21 des plans,
ligné en vert foncé

Observations RF

Feuillet de dépendance

Estimation fiscale 467'000.00 2013 (03.12.2013)

Propriété

Propriété individuelle

Flad Petruzzello Dounia (Flad), 06.11.1981, 01.10.2013 010-2013/3753/0 Achat

Mentions (Uniquement mentions publiques selon l'Art. 26 al. 1 c de l'Ordonnance sur le registre foncier)

22.12.2010 005-2010/5054/0 Règlement de PPE ID.005-2011/000197

Servitudes

22.12.2010 005-2010/5053/0 (D) Usage de la place de parc intérieure no 19 ID.005-2011/000097

à charge de B-F Gollion 5484/100

22.12.2010 005-2010/5053/0 (D) Usage de la place de parc intérieure no 20 ID.005-2011/000098

à charge de B-F Gollion 5484/100

Charges foncières

Selon le registre foncier

Annotations

(Droit de profiter des cases libres, voir droits de gage)

Selon le registre foncier

Exercices des droits

Servitude, Usage de la place de parc intérieure no 19, ID.005-2011/000097 Assiette :

L'assiette de la servitude figure en jaune sur le plan dressé pour servitudes numéro trois (pièce 12), place numérotée 19, établi par Anne Van Buel, ingénieur géomètre officiel, à Cossonay, du 13 décembre 2010, plan ci-annexé.

Exercice :

Cette servitude donne le droit à son bénéficiaire ou ses ayants droit, d'utiliser la place de parc intérieure numérotée 19 sise sur les parcelles 100 et 654 de la Commune de Gollion pour le stationnement des véhicules automobiles.

Le bénéficiaire ou les ayants droit auront la faculté, à leur frais, de fermer la ou les places de parc intérieures par un grillage galvanisé comprenant une porte, selon un modèle unique déterminé par l'administrateur de la propriété par étages à constituer sur la parcelle 100 de la Commune de Gollion.

Le bénéficiaire a l'obligation d'entretenir à ses frais la place qui lui est attribuée et de maintenir la partie grevée en bon état, soit de façon à ce qu'elle présente en permanence un aspect soigné et agréable pour l'ensemble des copropriétaires.

La servitude personnelle ici constituée est stipulée cessible et transmissible par succession, de telle sorte que son bénéficiaire pourra librement et aux conditions qu'il fixera, la céder individuellement à des tiers en tout ou en partie.

En outre, tout bénéficiaire pourra en tout temps la transformer en une servitude foncière, qui pourra alors être librement attribuée à un lot ou redevenir une servitude personnelle, cessible, successible et transmissible.

Cette servitude est constituée à titre gratuit et pour une durée indéterminée.

Servitude, Usage de la Assiette :

place de parc intérieure no
20, ID.005-2011/000098

L'assiette de la servitude figure en jaune sur le plan dressé pour servitudes numéro trois (pièce 12), place numérotée 20, établi par Anne Van Buel, ingénieur géomètre officiel, à Cossonay, du 13 décembre 2010, plan ci-annexé.

Exercice :

Cette servitude donne le droit à son bénéficiaire ou ses ayants droit, d'utiliser la place de parc intérieure numérotée 20 sise sur les parcelles 100 et 654 de la Commune de Gollion pour le stationnement des véhicules automobiles.

Le bénéficiaire ou les ayants droit auront la faculté, à leur frais, de fermer la ou les places de parc intérieures par un grillage galvanisé comprenant une porte, selon un modèle unique déterminé par l'administrateur de la propriété par étages à constituer sur la parcelle 100 de la Commune de Gollion.

Le bénéficiaire a l'obligation d'entretenir à ses frais la place qui lui est attribuée et de maintenir la partie grevée en bon état, soit de façon à ce qu'elle présente en permanence un aspect soigné et agréable pour l'ensemble des copropriétaires.

La servitude personnelle ici constituée est stipulée cessible et transmissible par succession, de telle sorte que son bénéficiaire pourra librement et aux conditions qu'il fixera, la céder individuellement à des tiers en tout ou en partie.

En outre, tout bénéficiaire pourra en tout temps la transformer en une servitude foncière, qui pourra alors être librement attribuée à un lot ou redevenir une servitude personnelle, cessible, successible et transmissible.

Cette servitude est constituée à titre gratuit et pour une durée indéterminée.

Mention, Règlement de
PPE, ID.005-2011/000197

Voir exercice scanné en annexe.

Droits de gage immobilier

Selon le registre foncier

Explications :

1. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations", "Droits de gage immobiliers": la colonne de gauche contient la date et la pièce justificative de l'inscription sur l'immeuble (rang); la colonne de droite contient la date et la pièce justificative d'une inscription complémentaire.
2. Rubriques "Mentions", "Servitudes", "Charges foncières", "Annotations": C = charge; D = droit; CD = charge et droit.
3. ID = numéro d'identification, R = radiation d'un droit

Cet extrait a été imprimé avec les options suivantes :

Données historiques:	Non affiché
Numéro de radiation:	Non affiché
Structure détaillée de la propriété:	Non affiché
ID des autres droits:	Affiché
ID des gages immobiliers:	Affiché
Tous les titres de droit:	Affiché
Extrait détaillé des autres droits:	Affiché
Extrait détaillé des gages immobiliers:	Affiché

PPE Les Campanules B-C

Rue des Cordeires 18-20 à 1124 Gollion

Assemblée Générale Ordinaire
Du Jeudi 27 mars 2025 - 17:30
Salle Communale Brichy à Gollion

PROCÈS VERBAL

Monsieur Steve Clerc, administrateur chez St-Clerc Immobilier SA, ouvre la séance à 17h30 et souhaite la bienvenue aux copropriétaires. Madame Fabienne Gonguet prendra le procès-verbal de cette séance. L'administrateur rappelle que la présente Assemblée a été convoquée sous pli recommandé le 3 mars 2025, conformément aux exigences légales et aux dispositions du Règlement de la PPE. Aucune demande n'ayant été adressée à l'administrateur, l'ordre du jour sera suivi tel que présenté.

1. Constitution de l'Assemblée

La liste de présence stipule que 25 des 30 copropriétaires sont présents ou représentés, totalisant 827/00 de la PPE. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut dès lors valablement délibérer et prendre toute décision sur les points portés à l'ordre du jour.

2. Présentation des comptes de l'exercice 2024

Monsieur Steve Clerc commente les comptes de l'exercice, relevant que le total des charges pour l'exercice s'est monté à CHF 228 844.94 pour un budget de CHF 226 704.58 comprenant l'attribution au fonds de rénovation de CHF 15'000.00 par bâtiment.

Les frais de chauffage et l'électricité expliquent le dépassement de budget pour CHF 2'144.94.

3. Rapport des vérificateurs/trices aux comptes

La vérification des comptes a été réalisée en date du 06 février 2025 par Madame Portier et 21 février 2025 par Monsieur Lafranchi, conformément au mandat confié lors de la dernière Assemblée générale de la PPE.

L'administrateur donne lecture dudit rapport, lequel dans ses conclusions recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2024. Les copropriétaires sont remerciés pour leur travail.

4. Approbation des comptes et décharge à l'administrateur

À l'unanimité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée approuve les comptes de

l'exercice 2024 et donne décharge à l'administrateur de sa gestion pour cet exercice ainsi qu'aux vérificateurs.

5. Nominations statutaires pour l'exercice 2025

À l'unanimité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée vote les nominations suivantes :

Délégué d'immeuble : Monsieur Nicolle

Vérificateurs/trices aux comptes : Mesdames Portier et Dubuis

A la majorité des copropriétaires présents et représentés, l'Assemblée vote la désignation de St-Clerc Immobilier SA comme Administrateur (1 voix sans avis).

6. Conciergerie

Aucune remarque n'est à formuler.

7. Bornes de recharges - avancement et suivi

L'Assemblée est informée que la Romande énergie procèdera aux travaux d'installation de l'infrastructure électrique à compter du 31.03.2025 pour 2 semaines environ. Il serait nécessaire de prévoir un décalage d'au moins un mètre entre le mur du fond et le véhicule durant la durée des travaux. L'Administrateur rappelle que les bornes existantes devront être désinstallées aux frais du copropriétaire concerné.

Après discussion sur d'autres offres possibles, Monsieur Nicolle ayant également transmis une analyse comparative à l'Administrateur dans les jours précédents la présente Assemblée, il est rappelé la décision du choix de la Romande Energie prise à l'unanimité des copropriétaires présents ou représentés lors de l'Assemblée de 2024 et exécutée comme telle.

8. Divers et propositions individuelles

Otis système d'alarme passage à la 4G environ CHF 2'000.00 HT (sans écran et par appareil). A l'unanimité des copropriétaires présents ou représentés l'Assemblée accepte ce passage du système d'urgence à la 4G dans chacun des ascenseurs et décide de financer ces frais par le biais du compte Entretien.

Un rappel est fait en séance de l'obligation de tenir son chien en laisse et de ramasser ses déjections.

Une réflexion plus globale pourrait être nécessaire en suite du chiffrage de la réfection du balcon de Monsieur Scotto (remplacement lames terrasses et parois détériorées du balcon baignoire suivant devis JPF Ducret CHF 6'953.00 TTC). Monsieur Clerc fait part à l'Assemblée d'une projection de chiffrage d'environ CHF 64'000 par façade pour une réfection avec des lames éternite ne nécessitant plus aucun entretien, ce qui représenterait une enveloppe totale à prévoir d'environ CHF 450'000.00 pour l'ensemble des façades (exceptée celle anti-feu).

Après discussion, à la majorité des copropriétaires présents ou représentés (3 voix contre) l'Assemblée accepte la réfection du balcon de Monsieur Scotto, réservant une enveloppe de CHF 7'000.00 qui seront financés par le biais du fonds de rénovation. Une soumission de 2 devis éternite seront adressés aux copropriétaires par voie circulaire avec un délai de réponse et sauf contordre la meilleure proposition adjugée. Le choix du modèle éternite sera fait collégialement.

Suivi dossier Alterimo, malgré les démarches entreprises Altérimeo refuse de régler la participation demandée CHF 5'905.90 pour les travaux d'agrandissement des caniveaux dans le garage à la suite du sinistre de 2021. Compte tenu du blocage, et des frais de procédure à engager jugés trop

importants par rapport au manque à gagner, un dernier recours sera fait directement auprès du propriétaire Partrimonia Invest.

La Commune a été rencontrée pour savoir si des travaux d'aménagement étaient envisagés pour réduire encore les risques d'inondation du garage, toutefois rien n'est prévu au niveau communal. L'Administrateur reprendra contact auprès de la Commune en vue de demander l'autorisation de relier aux eaux claires le caniveau du parking.

L'Administrateur informe qu'il a obtenu le maintien du prix du biogaz toute l'année 2025 soit à 22.5 cts/KW

La question est posée à l'Assemblée d'un quelconque problème d'écoulement dans le même bâtiment que Madame Barraz, mais personne ne relève de dysfonctionnement ; quant aux pics-verts personne n'entend les bruits signalés par cette dernière.

L'Administrateur suggère à l'Assemblée d'augmenter la couverture de l'Assurance Côté Cour et Côté Jardin pour la porter de CHF 50'000 à 100'000.00. Un contrôle des couvertures sera effectué, notamment au niveau de celle liée aux tremblements de terre (Hors Assemblée la PPE n'est pas assurée contre le tremblement de terre).

L'Administrateur informe l'Assemblée que l'entreprise Rénovair a établi un devis d'un montant de CHF 1'102.00 pour le lavage haute pression de la rampe et des murs d'entrée du garage souterrain et des sols des entrées A-B-C. L'Assemblée décide de demander une offre comparative, qui sera adressée à Altérino au préalable.

Un rappel sera adressé à l'ensemble des copropriétaires concernant les mégots jetés sur la PPE (intérieur et extérieur).

9. Présentation et approbation du budget de l'exercice

L'Administrateur soumet à l'Assemblée le budget pour l'exercice 2025, d'un montant de CHF 236'350.00 comprenant une attribution au fonds de rénovation de CHF 15'000.00 par bâtiment.

Après discussion, à la majorité des copropriétaires présents ou représentés (6 voix contre), l'Assemblée décide de porter le montant de l'attribution au fonds de rénovation à CHF 17'500.00 par bâtiment portant le budget à CHF 241'350.00.

10. Assemblée Générale 2025

Lundi 30 mars 2026 - 17:30
Salle Communale Brichy à Gollion

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, l'administrateur lève la séance avec remerciements à 19h08.

Le Président:

Steve Clerc

La Secrétaire:

Fabienne Gonguet

Pully, le 7 avril 2025

PPE Les Campanules B-C

Rue des Cordeires 18-20 à 1124 Gollion

Assemblée Générale Ordinaire
Du Mercredi 27 mars 2024 - 17:30
Salle Communale Brichy au 1er étage

PROCÈS VERBAL

Monsieur Steve Clerc, administrateur chez St-Clerc Immobilier SA, ouvre la séance à 17h30 et souhaite la bienvenue aux copropriétaires. Madame Fabienne Gonguet prendra le procès-verbal de cette séance. L'administrateur rappelle que la présente Assemblée a été convoquée sous pli recommandé le 12 mars 2024, conformément aux exigences légales et aux dispositions du Règlement de la PPE. Aucune demande n'ayant été adressée à l'administrateur, l'ordre du jour sera suivi tel que présenté.

1. Constitution de l'Assemblée

La liste de présence stipule que 21 des 30 copropriétaires sont présents ou représentés, totalisant 740/00 de la PPE. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut dès lors valablement délibérer et prendre toute décision sur les points portés à l'ordre du jour.

2. Présentation des comptes de l'exercice 2023

Monsieur Steve Clerc commente les comptes de l'exercice, relevant que le total des charges pour l'exercice s'est monté à CHF 232'332.26 pour un budget de CHF 220'200.00 comprenant l'attribution au fonds de rénovation pour chaque bâtiment de CHF 20'000.00.

L'Administrateur informe l'Assemblée que des échanges ont eu lieu avec la société Biogaz concernant le prix du KW pour l'eau chaude et le chauffage. Il précise que la hausse sur 2023 aurait dû être de 30% mais ne l'a été que de 14%, portant le tarif du Kw de 19.5 cts à 22.5 cts au lieu de 29.71 ; il informe l'Assemblée que le prix du Kw sera maintenu pour 2024 à 22,5 cts.

Madame Portier expose qu'il a été relevé au bilan un solde copropriétaires débiteurs de CHF 25'000.00 environ, concernant lequel après que les comptes de l'exercice aient été approuvés, les procédures de mise en poursuite peuvent être effectuées si tant est que les règlements ne soient pas intervenus après la clôture des comptes. Il est rappelé à l'Assemblée que le règlement des charges doit se faire par trimestre civil, 10 jours avant le début du trimestre et non à terme échu.

3. Rapport des vérificateurs/trices aux comptes

La vérification des comptes a été réalisée en date du 06 mars 2024, par Madame Portier et Monsieur Lafranchi conformément au mandat confié lors de la dernière Assemblée générale de la PPE.

L'administrateur donne lecture dudit rapport, lequel dans ses conclusions recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes de l'exercice 2023.

Madame Portier tient à remercier la comptable de St Clerc Immobilier, Madame Favre, pour sa disponibilité et son travail.

4. Approbation des comptes et décharge à l'administrateur

À l'unanimité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée approuve les comptes de l'exercice 2024 et donne décharge à l'administrateur de sa gestion pour cet exercice ainsi qu'aux vérificateurs.

L'Administrateur souhaite la bienvenue aux nouveaux copropriétaires.

5. Nominations statutaires pour l'exercice 2024

À l'unanimité des copropriétaires présents ou représentés, l'Assemblée vote les nominations suivantes :

Comité technique : Madame Carla Coelho Bâtiment B et Monsieur Mathieu Clusaz Bâtiment C

Il est rappelé que les copropriétaires reporteront au délégué technique de leur bâtiment qui fera ensuite le relai auprès de l'Administrateur.

Vérificateurs aux comptes : Madame Portier et Monsieur Lafranchi

Administrateur : St clerc Immobilier SA

6. Conciergerie

L'Assemblée confirme sa satisfaction à l'égard du nouveau service de conciergerie Renovair qui a remplacé Smartgorla depuis le 1er septembre 2023. Madame Coelho souligne le très bon travail et la bonne communication avec l'entreprise de conciergerie.

7. Proposition contrat d'entretien guêpes façades (devis Renon)

A l'unanimité des copropriétaires présents et représentés, l'Assemblée décide de ne pas souscrire de contrat d'entretien pour le traitement des guêpes.

8. Décision et discussion toiture du bâtiment 18 (devis Burgos) - discussion proposition contrat d'entretien toiture

L'Administrateur expose la nécessité de procéder à une rectification et à une remise en état de la toiture du Bâtiment 18 comme cela a été fait au bâtiment 20. Ce problème de conception ayant occasionné des sinistres.

Le devis de l'entreprise Burgos d'un montant de CHF 39'259 est plus onéreux que celui des travaux effectués au 20 pour différentes raisons, entre autres : l'augmentation du coût de l'échafaudage, des ardoises plus nombreuses à changer, des arretiers supplémentaires...

A l'unanimité des copropriétaires présents et représentés, l'Assemblée décide d'adjuger ces travaux d'un montant de CHF 39'259.00 et de les régler par le biais du fonds de rénovation. De plus, l'Assemblée décide à l'unanimité des copropriétaires présents ou représentés de souscrire un contrat d'entretien de la toiture ; une proposition de contrat sera demandée à l'entreprise Burgos.

9. Décision et discussion passage à la 4G (mise à jour système d'alarme Otis Ascenseurs)

Après discussion, l'Assemblée à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés, décide de reporter ce point à l'année prochaine, étant précisé que le dernier délai est le 31.12.2025 selon Swisscom.

10. Décision et discussion bornes de recharges

La proposition mise à jour de la Romande Energie est remise en séance aux copropriétaires afin de la comparer à l'offre de l'entreprise Vielec-EvLink déjà en mains.

Ces deux propositions apportent le pré-équipement de la PPE avec un système dit intelligent de gestion de l'ampérage de la PPE en fonction des besoins des utilisateurs. Après discussion, l'Assemblée à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés approuve d'une part le pré-équipement de la PPE et d'autre part choisit la proposition de la Romande Energie.

11. Discussion et décision location ou achat local concierge n°28 bâtiment 20A

Après discussion, il est indiqué que le local conciergerie n°28 situé au dernier étage du bâtiment 20A pourrait être loué moyennant un prix de location mensuel de CHF 60 ; il paraît effectivement difficile de vendre ce local nécessitant notamment l'unanimité des voix.

12. Divers et propositions individuelles

- Suivi Alterimo : Le dossier a été confié à un chargé d'affaires car malgré de nombreuses demandes et appels, aucun retour d'Alterimo n'a été obtenu. Pour mémoire, la PPE a été indemnisée concernant les frais liés au sinistre inondation de juin 2021 par l'ECA. Néanmoins lors du sinistre, des travaux d'agrandissement du caniveau ont été réalisés en vue d'éviter qu'un nouveau sinistre ne se reproduise. L'entreprise Reno services est intervenue pour un montant de CHF 19'950.00 plus le curage des canalisations par Impec Canalisations d'un montant de CHF 3'263.85, l'indemnité ECA ayant été de CHF 3'162.60 il restait à charge de la PPE 26'376.45 dont CHF 5'905.90 répercutés à Alterimo (:72 places de parc x 16 d'Alterimo).

Alterimo s'est enfin positionnée, en février 2024 refusant de s'acquitter de la participation demandée. Leur position est argumentée par le fait que les travaux représentent une plus-value pour la PPE Les Campanules et que ce ne sont donc pas des travaux d'entretien qui alors pourraient impliquer une participation de leur part. Suite à une séance avec Madame Coehlo et le chargé d'affaires, l'on maintient la demande de participation pour tendre vers une négociation.

- Panneau de liège pour affichages divers : A l'unanimité des copropriétaires présents et représentés l'Assemblée approuve l'installation de panneaux en liège ce qui permettra un affichage plus propre des différentes informations qui circulent au niveau de la PPE ; le coût d'un panneau est d'environ CHF 25.00, le concierge procèdera à cette installation.

- Stationnement sur places visiteurs : Il est rappelé qu'il est nécessaire de poser un macaron Visiteurs lors de l'utilisation des places prévues à cet effet. Si un visiteur devait stationner plus d'une journée voire plusieurs jours, il est important de prévenir l'Administrateur et le délégué technique du bâtiment concerné afin d'éviter la mauvaise surprise d'un constat d'infraction. Les nouveaux arrivants voudront bien prendre attache auprès de Madame Coelho auprès de qui l'Administrateur délivrera de nouveaux macarons.

- Annonces de déménagements ou de travaux : Il est rappelé qu'il est interdit de circuler ou de stationner au niveau des dalles d'entrée, un panneau d'interdiction a d'ailleurs été posé précisant le tonnage du véhicule qui serait autorisé à passer sur la zone gravillonnée uniquement. En cas de déménagement ou de travaux, il est nécessaire d'informer l'Administrateur afin de permettre une information à l'ensemble des copropriétaires et le cas échéant permettre de réserver des emplacements pour faciliter les accès en cas de déménagement.

- Il sera demandé au concierge de remplacer le couvercle de la pipe de drainage qui est à nouveau cassée, le cas échéant une entreprise sera mandatée.

- Il est noté que la fibre optique n'est pas annoncée avant 2026-2027.

- Concernant le monobloc de ventilation, quelques dysfonctionnements se produisent qui pour le moment se gèrent mais il est à craindre de devoir investiguer plus avant et peut être d'avoir à changer ce monobloc. Il est rappelé par ailleurs qu'il est nécessaire de nettoyer ses ventilettes très régulièrement.

13. Présentation et approbation budget

L'administrateur soumet à l'Assemblée le budget pour l'exercice 2024, d'un montant total de CHF 236'700.00 comprenant une attribution au fonds de rénovation pour chacun des bâtiments de CHF 20'000.00.

Après discussion, l'Assemblée décide de minorer l'attribution au fonds de rénovation pour le ramener à CHF 15'000.00 par bâtiment ramenant le budget à CHF 226'700.00.

Le budget tel que modifié est accepté à l'unanimité des copropriétaires présents ou représentés.

14. Date Assemblée générale 2025

Jeudi 27 mars 2025 - 17:30
Salle Communale Brichy à Gollion

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, l'administrateur lève la séance avec remerciements à 19h25.

Le Président:

Steve Clerc

La Secrétaire:

Fabienne Gonguet

Pully, le 10 avril 2024



St-Clerc Immobilier SA
info@st-clerc.ch
www.st-clerc.ch

Av. de Lavaux 65
1009 Pully / Suisse
Tél. 021 729 00 00

Rue des Cordeires 18-20 - 1124 Gollion PPE LES CAMPANULES B ET C

DECOMPTE PPE

01.01.2024 - 31.12.2024

Immeuble n°7322

BILAN

Période (année) 31.12.2024
Identifiant d'immeuble 7322
Immeuble Rue des Cordeires 18-20 - 1124 Gollion
Propriétaire PPE LES CAMPANULES B ET C

Bilan

Actif	Ouverture	Solde	272 754.18
Liquidités			
1000 Banque C/C	85 091.40	11 651.29	
1010 Fonds de rénovation B	147 746.35	114 431.60	
1011 Fonds de rénovation C	114 827.00	119 827.00	
Débiteurs			
1100 Appels de charges copropriétaires	0.00	0.00	
1101 Créances à tiers	1 183.90	1 264.65	
1102 Créances résultats bouclements	25 468.64	19 188.64	
1103 Débiteur divers	614.35	0.00	
Actifs de régularisation			
1300 Transitoires factures	3 287.35	6 391.00	
Passif	Ouverture	Solde	272 754.18
Créanciers			
2100 Créances copropriétaires	0.00	0.00	
2101 Dettes à tiers	0.00	0.00	
2102 Dettes résultats bouclements	17 119.17	10 219.55	
Passifs de régularisation			
2300 Transitoires factures	133 139.85	58 327.72	
2301 Appels de charges payées d'avance	0.00	0.00	
Fonds de rénovation et provisions			
2500 Fonds de rénovation B	125 930.95	94 897.05	
2501 Fonds de rénovation C	102 028.90	109 309.75	
2900 Arrondi de répartition	0.12	0.11	

BUDGET

Période (année) 01.01.2024 - 31.12.2024
 Identifiant d'immeuble 7322
 Immeuble Rue des Cordeires 18-20 - 1124 Gollion
 Propriétaire PPE LES CAMPANULES B ET C

Budget pour la période du décompte

	Budget précédent	Effectif précédent	Budget	Effectif	Différence	Budget suivant
	220 206.60	232 332.26	226 704.58	228 844.94	2 144.94	236 350.00
10012 : Eau bâtiment B	2 900.00	2 279.30	2 900.00	2 672.20	-227.80	2 900.00
10013 : Eau bâtiment C	2 900.00	2 392.05	2 900.00	2 442.90	-457.10	2 700.00
20113 : Eau chaude bâtiment B	10 500.00	11 412.59	12 000.00	12 612.30	612.30	13 000.00
20114 : Eau chaude bâtiment C	9 000.00	13 122.09	14 000.00	13 167.10	-832.90	14 000.00
20172 : Frais de chauffage - Bâtiment B	26 000.00	28 284.31	30 000.00	30 540.45	540.45	32 000.00
20173 : Frais de chauffage - Bâtiment C	24 000.00	29 375.46	30 000.00	31 513.85	1 513.85	33 000.00
30040 : Frais de conciergerie	23 000.00	20 115.60	16 000.00	15 882.80	-117.20	16 000.00
30050 : Matériel de nettoyage et conciergerie	0.00	964.77	1 000.00	0.00	-1 000.00	500.00
30092 : Electricité commune bâtiment B	3 500.00	4 251.75	4 400.00	5 142.05	742.05	5 300.00
30093 : Electricité commune bâtiment C	3 500.00	4 613.10	4 800.00	5 500.35	700.35	5 700.00
30200 : Entretien parking	0.00	2 238.85	2 000.00	1 006.25	-993.75	2 000.00
30270 : Contrat d'entretien	21 400.00	16 261.00	20 000.00	23 759.60	3 759.60	24 000.00
30350 : Entretien extérieur	10 000.00	12 500.00	13 000.00	14 226.63	1 226.63	14 000.00
30370 : Entretien Immeuble	10 000.00	9 865.20	10 000.00	5 197.78	-4 802.22	8 000.00
30390 : Déneigement	1 000.00	-105.01	1 000.00	529.70	-470.30	800.00
40010 : Assurance ECA	7 100.00	8 287.05	8 400.00	7 312.45	-1 087.55	8 000.00
40020 : Assurance RC Bâtiment	7 100.00	5 200.80	6 000.00	5 354.85	-645.15	6 000.00
40180 : Loyers divers	0.00	0.00	0.00	-450.00	-450.00	0.00
40190 : Honoraires d'Administration	18 000.00	17 932.00	18 000.00	17 998.60	-1.40	18 000.00
40191 : Honoraires divers	0.00	0.00	0.00	2 712.75	2 712.75	0.00
40300 : Frais divers	300.00	332.40	300.00	888.35	588.35	400.00
50280 : Compte Buanderie	0.00	-250.00	0.00	-200.00	-200.00	0.00
50500 : Sinistres communs	0.00	3 228.95	0.00	0.00	0.00	0.00
50503 : Sinistres bâtiment C	0.00	0.00	0.00	1 003.98	1 003.98	0.00
50520 : Refacturation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
64002 : Prélèvement fonds rénovation Bât B	0.00	-25 859.30	0.00	-46 033.90	-46 033.90	0.00
64003 : Prélèvement fonds rénovation Bât C	0.00	-47 271.90	0.00	-7 719.15	-7 719.15	0.00
65002 : Travaux rénovation bâtiment B	0.00	25 859.30	0.00	46 033.90	46 033.90	0.00

Aucun

BUDGET

Période (année) 01.01.2024 - 31.12.2024
Identifiant d'immeuble 7322
Immeuble Rue des Cordeires 18-20 - 1124 Gollion
Propriétaire PPE LES CAMPANULES B ET C

Budget pour la période du décompte

	Budget précédent	Effectif précédent	Effectif précédent	Budget	Effectif	Différence	Budget suivant
	220 206.60	232 332.26	232 332.26	226 704.58	228 844.94	2 144.94	236 350.00
65003 : Travaux rénovation bâtiment C	0.00	47 271.90	47 271.90	0.00	7 719.15	7 719.15	0.00
66002 : Attribution fonds rénovation bâtiment B	20 000.00	20 000.00	20 000.00	15 000.00	15 000.00	0.00	15 000.00
66003 : Attribution fonds rénovation bâtiment C	20 000.00	20 000.00	20 000.00	15 000.00	15 000.00	0.00	15 000.00
80040 : Frais bancaires	0.00	30.00	30.00	0.00	30.00	30.00	50.00
Sommes des arrondis d'appels de charges au 5ct	6.60	0.00	0.00	4.58	0.00	0.00	0.00

Aucun

ENCAISSEMENTS

Période (année)
Identifiant d'immeuble
Immeuble
Propriétaire

01.01.2024 - 31.12.2024

7322

Rue des Cordères 18-20 - 1124 Gollion

PPE LES CAMPANULES B E T C

Total "Encaissements" - Décompte basé sur l'effectif

247 474.54

Appels de charges

219 875.84

Janvier 2024 - décembre 2024									
7322.18.0001.01	Lot B-01	Rez-de-chaussée	DUBUIS Sabine	01.01.2024	31.12.2024	0.00	7 329.00	7 329.00	226 172.06
7322.18.0002.01	Lot B-02	Rez-de-chaussée	Johansen Rita	01.01.2024	13.10.2024	0.00	4 945.95	5 220.73	
7322.18.0002.02	Lot B-02	Rez-de-chaussée	BONVIN Patrick	14.10.2024	31.12.2024	0.00	1 648.65	1 099.10	
7322.18.0003.01	Lot B-03	Rez-de-chaussée	Durous Yuna	01.01.2024	31.12.2024	0.00	7 573.80	7 573.80	
7322.18.0004.01	Lot B-04	Rez-de-chaussée	Vez Laurent, Vez Marie-Josée	01.01.2024	31.12.2024	0.00	7 738.20	7 738.20	
7322.18.0101.01	Lot B-11	1er étage	Derret Laurent, Derret Nathalie	01.01.2024	31.12.2024	0.00	7 329.00	7 329.00	
7322.18.0102.01	Lot B-12	1er étage	Portier Martine	01.01.2024	31.12.2024	0.00	6 594.60	6 594.60	
7322.18.0103.01	Lot B-13	1er étage	Blin Renaud, Ansermet Caroline	01.01.2024	31.12.2024	0.00	10 050.45	10 050.45	
7322.18.0104.01	Lot B-14	1er étage	Jardot Michaël	01.01.2024	31.12.2024	0.00	7 738.20	7 738.20	
7322.18.0201.01	Lot B-21	2ème étage	Fiad Petruzziello Dounia	01.01.2024	31.12.2024	0.00	4 711.33	4 711.33	
7322.18.0202.01	Lot B-22	2ème étage	Diesbach Steve	01.01.2024	31.12.2024	0.00	7 310.40	7 310.40	
7322.18.0203.01	Lot B-23	2ème étage	Bühlmann Andréa	01.01.2024	31.12.2024	0.00	7 806.60	7 806.60	
7322.18.0204.01	Lot B-24	2ème étage	Scotto Cueto Coralie	01.01.2024	31.12.2024	0.00	4 422.40	4 422.40	
7322.18.0205.02	Lot B-25	2ème étage	Barraz Barbara	01.01.2024	31.12.2024	0.00	10 227.00	10 227.00	
7322.18.0206.01	Lot B-26	2ème étage	Hops Brenda	01.01.2024	31.12.2024	0.00	7 350.00	7 350.00	
7322.18.0207.01	Lot B-27	2ème étage	Coelho Carla	01.01.2024	31.12.2024	0.00	6 076.20	6 076.20	
7322.20.0001.01	Lot C-01	Rez-de-chaussée	Borgeaud Marc-Antoine	01.01.2024	31.12.2024	0.00	5 917.95	7 890.60	
7322.20.0002.01	Lot C-02	Rez-de-chaussée	Rosanella Massimo & Fabienne	01.01.2024	31.12.2024	0.00	7 890.60	7 890.60	
7322.20.0003.01	Lot C-03	Rez-de-chaussée	Diesbach Cindy	01.01.2024	31.12.2024	0.00	6 894.60	6 894.60	
7322.20.0004.01	Lot C-04	Rez-de-chaussée	Clusaz Mathieu, Aehlig Karin	01.01.2024	31.12.2024	0.00	5 858.10	7 810.80	
7322.20.0101.01	Lot C-11	1er étage	Schouttetten Xavier & Clotilde	01.01.2024	31.12.2024	0.00	8 290.21	7 890.60	
7322.20.0102.01	Lot C-12	1er étage	Demircan Mustafa & Aysel	01.01.2024	31.12.2024	0.00	7 722.00	7 722.00	
7322.20.0103.01	Lot C-13	1er étage	Borgeaud Dominique	01.01.2024	31.12.2024	0.00	6 726.00	6 726.00	
7322.20.0104.01	Lot C-14	1er étage	Lafranchi Alberto & Réjane	01.01.2024	31.12.2024	0.00	7 810.80	7 810.80	
7322.20.0201.01	Lot C-21	2ème étage	Roulin Olivier, Roulin Tania	01.01.2024	09.06.2024	0.00	2 717.40	2 835.53	
7322.20.0201.02	Lot C-21	2ème étage	Grosjean Diane	10.06.2024	31.12.2024	0.00	4 639.95	3 093.30	
7322.20.0202.02	Lot C-22	2ème étage	Banto Mirjam	01.01.2024	31.12.2024	0.00	8 139.60	7 481.40	
7322.20.0203.01	Lot C-23	2ème étage	Pazos Yvan, Vega Nathalia	01.01.2024	31.12.2024	0.00	10 240.20	10 240.20	
7322.20.0204.01	Lot C-24	2ème étage	Voutat Alain	01.01.2024	31.12.2024	0.00	10 101.45	10 101.45	
7322.20.0205.02	Lot C-25	2ème étage	WALTI Dany, ISEPPON Solange	01.01.2024	31.12.2024	0.00	7 942.20	7 942.20	
7322.20.0206.01	Lot C-26	2ème étage	Poullain Pascal	01.01.2024	31.12.2024	0.00	3 500.00	7 272.60	
7322.20.0207.01	Lot C-27	2ème étage	Nicolle Anthony, Morlaix Sarah	01.01.2024	31.12.2024	0.00	6 633.00	6 633.00	

Autres Encaissements

27 598.70

Janvier 2024 - décembre 2024									
				Man. Clôturé	Ech. de paiement	TVA	Montant TVA	Attendus TTC	Encaissés
Scotto Cueto Coralie	Encaissement divers	Refacturation acture Paul Vaucher		28.02.2024		TVA 0%	0.00	27 598.70	27 598.70
Altermo Sarl	Encaissement divers	Refac. frais de parking 2023		28.02.2024		TVA 0%	0.00	343.65	343.65
RENOVAIR SARL	Encaissement buanderie	Enc. lessives 2023		31.01.2024		TVA 0%	0.00	200.00	200.00

ENCAISSEMENTS

Période (année) 01.01.2024 - 31.12.2024
Identifiant d'immeuble 7322
Immeuble Rue des Cordieres 18-20 - 1124 Gollion
Propriétaire PPE LES CAMPANULES B ET C

Total "Encaissements" - Décompte basé sur l'effectif										247 474.54
Generali Assurance	Encaissement divers	Rbt sinistre no 22-106054-1120 du 23.08.22 solde facture Belfor SA	05.02.2024	TVA 0%	0.00	1 340.00	1 340.00	1 340.00	1 340.00	
Generali Assurance	Encaissement divers	Rbt sinistre no 22-106054-1120 du 23.08.22 solde facture Fanesi	20.03.2024	TVA 0%	0.00	9 216.10	9 216.10	9 216.10	9 216.10	
Alterimo Sàrl	Encaissement divers	Frais d'entretien selon convention	31.05.2024	TVA 0%	0.00	1 036.20	1 036.20	1 036.20	1 036.20	
Barraz Barbara	Encaissement divers	Location du local no 28 - période 15.05.2024-30.06.2024	17.06.2024	TVA 0%	0.00	90.00	90.00	90.00	90.00	
Barraz Barbara	Encaissement divers	Location du local no 28 - période 01.07.2024-30.09.2024	30.06.2024	TVA 0%	0.00	180.00	180.00	180.00	180.00	
Barraz Barbara	Encaissement divers	Location du local no 28 - période 01.10.2024-31.12.2024	30.09.2024	TVA 0%	0.00	180.00	180.00	180.00	180.00	
Barraz Barbara	Encaissement divers	Location du local no 28 - période 01.01.2025-31.03.2025	31.12.2024	TVA 0%	0.00	180.00	180.00	180.00	180.00	
Agence - ECA	Encaissement divers	Rbt sinistre no 192291-3 (factures Renovair, Liaudet-Pial et Otis)	04.09.2024	TVA 0%	0.00	13 992.50	13 992.50	13 992.50	13 992.50	

COMPTE DE RESULTAT (hors appels de charges)

Période (année) 01.01.2024 - 31.12.2024
Identifiant d'immeuble ###
Immeuble Rue des Cordeires 18-20 - 1124 Gollion
Propriétaire PPE LES CAMPANULES B ET C

Résultat total "Frais d'exploitation" 228 844.94

Frais de taxes d'épuration 5 115.10

	Date début	
10012 Eau bâtiment B		2 672.20
Commune de Gollion	31.12.2024	2 672.20
10013 Eau bâtiment C		2 442.90
Commune de Gollion	31.12.2024	2 442.90

Frais de chauffage 87 833.70

	Date début	
20113 Eau chaude bâtiment B		12 612.30
Alterimo Sàrl	01.01.2024	-4 500.00
Alterimo Sàrl	29.11.2024	8 022.70
Alterimo Sàrl	29.11.2024	4 589.60
Alterimo Sàrl	31.12.2024	4 500.00
20114 Eau chaude bâtiment C		13 167.10
Alterimo Sàrl	01.01.2024	-4 500.00
Alterimo Sàrl	29.11.2024	8 356.40
Alterimo Sàrl	29.11.2024	4 810.70
Alterimo Sàrl	31.12.2024	4 500.00

20172 Frais de chauffage - Bâtiment B		30 540.45
Paul Vaucher S.A.	28.03.2024	584.35
Alterimo Sàrl	01.01.2024	-10 000.00
Alterimo Sàrl	29.11.2024	17 510.00
Alterimo Sàrl	29.11.2024	12 446.10
Alterimo Sàrl	31.12.2024	10 000.00

COMPTE DE RESULTAT (hors appels de charges)

Période (année) 01.01.2024 - 31.12.2024
Identifiant d'immeuble ###
Immeuble Rue des Cordeires 18-20 - 1124 Gollion
Propriétaire PPE LES CAMPANULES B ET C

Résultat total "Frais d'exploitation" 228 844.94

20173	Frais de chauffage - Bâtiment C		31 513.85
	Paul Vaucher S.A.	Abt relevés des compteurs 2024	584.35
	Alterimo Sàrl	provision 07-12/2023	-10 000.00
	Alterimo Sàrl	Décompte 01.01.24-30.06.24	18 117.60
	Alterimo Sàrl	Décompte 30.06.23-31.12.23	12 811.90
	Alterimo Sàrl	Provision 07-12/2024	10 000.00

Frais d'exploitation 71 245.16

30040	Frais de conciergerie	Date début	15 882.80
	RENOVAIR SARL	Conciergerie 01/2024	1 320.15
	RENOVAIR SARL	Conciergerie 02/2024	1 320.15
	RENOVAIR SARL	Conciergerie 03/2024	1 320.15
	RENOVAIR SARL	Conciergerie 04/2024	1 320.14
	RENOVAIR SARL	Conciergerie 05/2024	1 320.15
	RENOVAIR SARL	Conciergerie 06/2024	1 320.14
	RENOVAIR SARL	Conciergerie 07/2024	1 361.22
	RENOVAIR SARL	Conciergerie 08/2024	1 320.14
	RENOVAIR SARL	Conciergerie 09/2024	1 320.14
	RENOVAIR SARL	Conciergerie 10/2024	1 320.14
	RENOVAIR SARL	Conciergerie 11/2024	1 320.14
	RENOVAIR SARL	Conciergerie 12/2024	1 320.14

COMPTE DE RESULTAT (hors appels de charges)

Période (année) 01.01.2024 - 31.12.2024
Identifiant d'immeuble ###
Immeuble Rue des Cordeires 18-20 - 1124 Gollion
Propriétaire PPE LES CAMPANULES B ET C

Résultat total "Frais d'exploitation" 228 844.94

30092	Electricité commune bâtiment B			5 142.05
	Romande Energie Commerce SA	Acompte 01.04.24-30.06.24	31.08.2024	1 221.00
	Romande Energie Commerce SA	Acompte 01.07.24-30.09.24	29.11.2024	1 221.00
	Romande Energie Commerce SA	Acompte 01.10.24-31.12.24	31.12.2024	1 221.00
	Romande Energie SA	Décompte 01.04.23-31.03.24	30.05.2024	1 479.05
30093	Electricité commune bâtiment C			5 500.35
	Romande Energie Commerce SA	Acompte 01.04.24-30.06.24	31.08.2024	1 304.00
	Romande Energie Commerce SA	Acompte 01.07.24-30.09.24	29.11.2024	1 304.00
	Romande Energie SA	Décompte 01.04.23-31.03.24	30.05.2024	1 588.35
	Romande Energie SA	Acompte 01.10.24-31.12.24	31.12.2024	1 304.00
30200	Entretien parking			1 006.25
	Alterimo Sàrl	Frais d'entretien selon convention 2023	24.04.2024	-1 036.20
	Alterimo Sàrl	Frais d'entretien selon convention 2024	31.12.2024	-784.15
	Margot Technics JM Sàrl	Abt porte garage 2024	31.05.2024	486.45
	Margot Technics JM Sàrl	Pannes porte garage	15.08.2024	664.80
	ECA, Etablissement d'assurance	Prime 2024 - parking souterrain	15.02.2024	1 675.35
30270	Contrat d'entretien			23 759.60
	H2O Léman SA	Entretien installations 01.06.24-31.05.25 (bât.B)	28.06.2024	3 950.00
	H2O Léman SA	Entretien installations 01.06.24-31.05.25 (bât.C)	28.06.2024	3 950.00
	BWT AQUA AG	Entretien adoucisseur 2024	15.08.2024	746.30
	BWT AQUA AG	Entretien adoucisseur 2024	15.08.2024	742.00
	Perfolux SA	Abt éclairage de secours 2024	25.01.2024	843.20
	OTIS SA, Fribourg	Abt ascenseurs 2024	15.01.2024	13 528.10
30350	Entretien extérieur			14 226.63
	CEDEQ Sàrl	Robinet d'arrosage	15.08.2024	936.45
	Vielec SA	Recherche panne lumineuses extérieurs	15.02.2024	795.60
	Commune de Gollion	Entretien paysager 2024	31.12.2024	12 300.00
	RENOVAIR SARL	Achat et pose treillis	31.12.2024	194.58

COMPTE DE RESULTAT (hors appels de charges)

Période (année) 01.01.2024 - 31.12.2024
Identifiant d'immeuble ###
Immeuble Rue des Cordeires 18-20 - 1124 Gollion
Propriétaire PPE LES CAMPANULES B ET C

Résultat total "Frais d'exploitation"

228 844.94

30370	Entretien Immeuble			5 197.78
	Morlaix Sarah	Refacturation remise en état joints, copie facture CEDEQ	03.01.2024	-480.50
	Paul Vaucher S.A.	Mutation suite chgt loc.	15.03.2024	27.05
	Paul Vaucher S.A.	Mutation suite chgt loc. lots 22-25	15.03.2024	54.05
	H2O Léman SA	Contrôle installation ventilation-Bât. C	15.03.2024	583.75
	CEDEQ Sarl	Remise en état des joints robinet appt. Mme Morlaix	31.12.2024	480.50
	Vielec SA	Contrôle des détecteurs	25.01.2024	232.65
	Vielec SA	Recherche panne	26.07.2024	392.40
	Vielec SA	Recherche panne	27.09.2024	290.80
	Marmillod S.A.	Syphonage noue	15.03.2024	451.25
	Locking solution	Double clé local C28	14.06.2024	62.55
	OTIS SA, Fribourg	Intervention du 06.01.24 - Rempl. 2 batteries	15.02.2024	357.80
	Schulthess Maschinen AG - Cham	Remplacement articles suite bon txx du 25.06.24	26.08.2024	225.25
	Schulthess Maschinen AG - Cham	Remplacement pièces	23.12.2024	225.25
	RENOVAIR SARL	sel adoucisseur	15.02.2024	1 664.75
	RENOVAIR SARL	Achat et pose de 7 tableaux d'affichage	14.06.2024	219.43
	DA TECHNIQUE	Réglage bloque porte immeuble	26.02.2024	410.80
30390	Déneigement			529.70
	TERRASPORT SA	Déneigement + salage	27.09.2024	529.70

Frais de gestion

33 817.00

40010	Assurance ECA		Date début	7 312.45
	ECA, Etablissement d'assurance	Prime 2024 - Habitation	15.02.2024	3 612.85
	ECA, Etablissement d'assurance	Prime 2024 - Habitation	15.02.2024	3 699.60
40020	Assurance RC Bâtiment			5 354.85
	Generali Assurance Générales SA	Prime bâtiment 01-04/2024	01.01.2024	1 747.35
	Generali Assurance Générales SA	Prime bâtiment 01.05.24-30.04.25	30.04.2024	5 411.30
	Generali Assurance Générales SA	Prime bâtiment 01-04/2025	31.12.2024	-1 803.80

COMPTE DE RESULTAT (hors appels de charges)

Période (année) 01.01.2024 - 31.12.2024
Identifiant d'immeuble ###
Immeuble Rue des Cordeires 18-20 - 1124 Gollion
Propriétaire PPE LES CAMPANULES B ET C

Résultat total "Frais d'exploitation" 228 844.94

50503	Sinistres bâtiment C		1 003.98
	Generali Assurance	Rbt sinistre no 22-106054-1120 du 23.08.22 solde facture Fanesi	-9 216.10
	Agence - ECA	Rbt sinistre no 192291-3 (factures Renovair, Liaudet-Pial et Otis)	-13 992.50
	Liaudet Pial SA	Travaux vidange-pompage suite sinistre ECA no 192291	9 010.15
	CEDEQ Sàrl	Recherche fuite SB - appart Morlaix	124.30
	CEDEQ Sàrl	Dépannage SB - appart Morlaix	124.30
	fanesi Peinture	Travaux local conciergerie	2 412.00
	fanesi Peinture	Remise en état cagibi suite sinistre	1 608.00
	fanesi Peinture	Démontage et remontage du placo	6 000.10
	Batimarbre SA	Tvx salle de bains suite sinistre	830.00
	OTIS	Remise en état après inondations sinistre ECA no 192291	3 096.00
	BELFOR (Suisse) AG	Recherche de fuite sinistre	391.20
	BELFOR (Suisse) AG	Assèchement bâtiment suite sinistre no 24-80121	2 917.40
	RENOVAIR Sàrl	Nettoyage suite inondations sinistre no 192291	540.50
	RENOVAIR Sàrl	Travaux suite offre REN207-2024 sinistre ECA no 192291	1 545.83
	Generali Assurances SA	Provision rbt solde sinistre chez Mme Morlaix	-4 387.20

Frais de PPE 30 000.00

64002	Prélèvement fonds rénovation Bât B	Date début	-46 033.90
	Pmt fact. Addormatique Sàrl	31.12.2024	-2 733.85
	Pmt fact. Fanesi Peinture	31.12.2024	-1 206.00
	Pmt fact. H20 Léman SA	31.12.2024	-753.90
	Pmt fact. Commune de Gollion	31.12.2024	-3 025.40
	Pmt fact. Burgos	31.12.2024	-38 314.75

64003	Prélèvement fonds rénovation Bât C		-7 719.15
	Pmt fact. Commune de Gollion	31.12.2024	-3 025.40
	Pmt fact. Fanesi Peinture	31.12.2024	-1 206.00
	Pmt fact. Addormatique Sàrl	31.12.2024	-2 733.85
	Pmt fact. H20 Léman SA	31.12.2024	-753.90

COMPTE DE RESULTAT (hors appels de charges)

Période (année) 01.01.2024 - 31.12.2024
Identifiant d'immeuble ###
Immeuble Rue des Cordeires 18-20 - 1124 Gollion
Propriétaire PPE LES CAMPANULES B ET C

Résultat total "Frais d'exploitation" 228 844.94

65002	Travaux rénovation bâtiment B			46 033.90
	Addomatique Techno-Léman Sàrl	Rempl. motorisation porte garage	23.12.2024	2 733.85
	Commune de Gollion	Contrôle des raccordements - Bât. B	28.03.2024	3 025.40
	H2O Léman SA	Interventions 09.23 - clapets coupe-feu	31.12.2024	753.90
	G. Burgos	Travaux remise en état arrêtier-noue	13.09.2024	38 314.75
	fanesi Peinture	Réparation mur réduit	31.12.2024	1 206.00
65003	Travaux rénovation bâtiment C			7 719.15
	Addomatique Techno-Léman Sàrl	Rempl. motorisation porte garage	23.12.2024	2 733.85
	Commune de Gollion	Contrôle des raccordements - Bât. C	28.03.2024	3 025.40
	H2O Léman SA	Interventions 09.23 - clapets coupe-feu	31.12.2024	753.90
	fanesi Peinture	Réparation mur réduit	31.12.2024	1 206.00
66002	Attribution fonds rénovation bâtiment B			15 000.00
		Attribution fonds rénovation B 2024	31.12.2024	15 000.00
66003	Attribution fonds rénovation bâtiment C			15 000.00
		Attribution fonds rénovation C 2024	31.12.2024	15 000.00

Frais bancaires, DDP

30.00

80040	Frais bancaires	Date début	30.00
	Banque Cantonale Vaudoise	29.06.2024	18.15
	Banque Cantonale Vaudoise	31.07.2024	3.95
	Banque Cantonale Vaudoise	30.09.2024	7.90

TABLEAU DE REPARTITION

Période (année)
 Identifiant d'immeuble
 Immeuble
 Propriétaire

01.01.2024 - 31.12.2024
 7322
 Rue des Cordières 18-20 - 1124 Gollion
 PPE LES CAMPANULES B ET C

Tableau de répartition

Identifiant	Type d'objet	Etage	Copropriétaire(s)	Du	Au	Solde fin période	Charges effectives	Résultat
7322.18.0001.01 - Lot Lot no 1	Lot B-01	Rez-de-chaussée	DUBUIS Sabine	01.01.2024	31.12.2024	7 329.00	7 390.72	-61.72
7322.18.0002.01 - Lot Lot no 2	Lot B-02	Rez-de-chaussée	Johansen Rita	01.01.2024	13.10.2024	4 945.95	4 740.54	205.41
7322.18.0002.02 - Lot Lot no 2	Lot B-02	Rez-de-chaussée	BONVIN Patrick	14.10.2024	31.12.2024	1 648.65	1 306.03	342.62
7322.18.0003.01 - Lot Lot no 3	Lot B-03	Rez-de-chaussée	Durous Yuna	01.01.2024	31.12.2024	7 573.80	7 825.90	-252.10
7322.18.0004.01 - Lot Lot no 4	Lot B-04	Rez-de-chaussée	VeZ Laurent, Vez Marie-Josée	01.01.2024	31.12.2024	7 738.20	9 319.24	-1 581.04
7322.18.0101.01 - Lot Lot no 11	Lot B-11	1er étage	Derret Laurent, Derret Nathalie	01.01.2024	31.12.2024	7 329.00	6 969.79	359.21
7322.18.0102.01 - Lot Lot no 12	Lot B-12	1er étage	Portier Martine	01.01.2024	31.12.2024	6 594.20	6 146.38	448.22
7322.18.0103.01 - Lot Lot no 13	Lot B-13	1er étage	Blin Renaud, Ansermet Caroline	01.01.2024	31.12.2024	10 050.45	9 257.50	792.95
7322.18.0104.01 - Lot Lot no 14	Lot B-14	1er étage	Jardot Michaël	01.01.2024	31.12.2024	7 738.20	7 224.47	513.73
7322.18.0201.01 - Lot Lot no 21	Lot B-21	2ème étage	Flad Petruzzello Dounia	01.01.2024	31.12.2024	4 711.33	6 770.35	-2 059.02
7322.18.0202.01 - Lot Lot no 22	Lot B-22	2ème étage	Diesbach Steve	01.01.2024	31.12.2024	7 310.40	7 095.86	214.54
7322.18.0203.01 - Lot Lot no 23	Lot B-23	2ème étage	Bühlmann Andréa	01.01.2024	31.12.2024	7 806.60	7 607.88	198.72
7322.18.0204.01 - Lot Lot no 24	Lot B-24	2ème étage	Scotto Cueto Coralie	01.01.2024	31.12.2024	4 422.40	8 223.90	-3 801.50
7322.18.0205.02 - Lot Lot no 25	Lot B-25	2ème étage	Barraz Barbara	01.01.2024	31.12.2024	10 227.00	10 125.47	101.53
7322.18.0206.01 - Lot Lot no 26	Lot B-26	2ème étage	Hops Brenda	01.01.2024	31.12.2024	7 350.00	7 034.02	315.98
7322.18.0207.01 - Lot Lot no 27	Lot B-27	2ème étage	Coelho Carla	01.01.2024	31.12.2024	6 076.20	5 865.33	210.87
7322.20.0001.01 - Lot Lot no 1	Lot C-01	Rez-de-chaussée	Borgeaud Marc-Antoine	01.01.2024	31.12.2024	5 917.95	8 904.35	-2 986.40
7322.20.0002.01 - Lot Lot no 2	Lot C-02	Rez-de-chaussée	Rosanella Massimo, Rosanella Fabienne	01.01.2024	31.12.2024	7 890.60	7 235.31	655.29
7322.20.0003.01 - Lot Lot no 3	Lot C-03	Rez-de-chaussée	Diesbach Cindy	01.01.2024	31.12.2024	6 894.60	7 001.87	-107.27
7322.20.0004.01 - Lot Lot no 4	Lot C-04	Rez-de-chaussée	Clusaz Mathieu, Aehlig Karin	01.01.2024	31.12.2024	5 858.10	7 841.37	-1 983.27
7322.20.0101.01 - Lot Lot no 11	Lot C-11	1er étage	Schoutteten Xavier, Schumacher Clotilde	01.01.2024	31.12.2024	8 290.21	7 340.45	949.76
7322.20.0102.01 - Lot Lot no 12	Lot C-12	1er étage	Demircan Mustafa, Demircan Aysel	01.01.2024	31.12.2024	7 722.00	8 834.77	-1 112.77
7322.20.0103.01 - Lot Lot 13	Lot C-13	1er étage	Borgeaud Dominique	01.01.2024	31.12.2024	6 726.00	6 390.66	335.34
7322.20.0104.01 - Lot Lot no 14	Lot C-14	1er étage	Lafranchi Alberto, Lafranchi Réjane	01.01.2024	31.12.2024	7 810.80	7 489.79	321.01
7322.20.0201.01 - Lot Lot no 21	Lot C-21	2ème étage	Roulin Olivier, Roulin Tania	01.01.2024	09.06.2024	2 717.40	2 582.80	134.60
7322.20.0201.02 - Lot Lot no 21	Lot C-21	2ème étage	Grosjean Diane	10.06.2024	31.12.2024	4 639.95	3 314.71	1 325.24
7322.20.0202.02	Lot C-22	2ème étage	Banto Mirjam	01.01.2024	31.12.2024	8 139.60	7 220.03	919.57
7322.20.0203.01 - Lot Lot no 23	Lot C-23	2ème étage	Pazos Yvan, Vega Nathalia	01.01.2024	31.12.2024	10 240.20	10 610.48	-370.28
7322.20.0204.01 - Lot Lot no 24	Lot C-24	2ème étage	Voutat Alain	01.01.2024	31.12.2024	10 101.45	8 226.49	1 874.96
7322.20.0205.02 - Lot Lot no 25	Lot C-25	2ème étage	WÄLTI Dany, ISEPPON Solange	01.01.2024	31.12.2024	7 942.20	8 698.19	-755.99
7322.20.0206.01 - Lot Lot no 26	Lot C-26	2ème étage	Poullain Pascal	01.01.2024	31.12.2024	3 500.00	7 123.75	-3 623.75
7322.20.0207.01 - Lot Lot no 27	Lot C-27	2ème étage	Nicolle Anthony, Morlaix Sarah	01.01.2024	31.12.2024	6 633.00	7 126.53	-493.53

Solde débiteur -19 188.64
 Solde créancier 10 219.55

TRANSITOIRES

Période (année) 01.01.2024 - 31.12.2024
Identifiant d'immeuble 7322
Immeuble Rue des Cordeires 18-20 - 1124 Gollion
Propriétaire PPE LES CAMPANULES B ET C

Actif	Transitoires factures			Montant
	1300	Contrepartie	Crédit	
01.01.2024	Solde			3 287.35
01.01.2024	Generali Lausanne	40020	1 747.35	1 540.00
01.01.2024	Generali Assurances SA	50500	1 340.00	200.00
01.01.2024	PPE LES CAMPANULES B/C	50280	200.00	0.00
31.12.2024	Generali Lausanne	1000	1 803.80	1 803.80
31.12.2024	PPE LES CAMPANULES B/C	1000	200.00	2 003.80
31.12.2024	Generali Assurances SA	1000	4 387.20	6 391.00
31.12.2024	Totaux mouvements		3 287.35	6 391.00
Passif	Transitoires factures			Montant
	2300	Contrepartie	Crédit	
01.01.2024	Solde			133 139.85
01.01.2024	Alterimo Sàrl	1000	10 000.00	123 139.85
01.01.2024	Alterimo Sàrl	1000	4 500.00	118 639.85
01.01.2024	Alterimo Sàrl	1000	10 000.00	108 639.85
01.01.2024	Alterimo Sàrl	1000	4 500.00	104 139.85
18.01.2024	St-Clerc Immobilier SA	1000	4 483.00	99 656.85
24.01.2024	RENOVAIR SARL	1000	1 315.25	98 341.60
24.01.2024	Commune de Gollion	1000	2 279.30	96 062.30
24.01.2024	Commune de Gollion	1000	12 300.00	83 762.30
24.01.2024	Commune de Gollion	1000	2 392.05	81 370.25
15.02.2024	Romande Energie SA	1000	1 188.00	80 182.25
15.02.2024	Romande Energie SA	1000	1 115.00	79 067.25
28.02.2024	Alterimo Sàrl	1000	10 965.76	68 101.49
28.02.2024	Alterimo Sàrl	1000	4 385.64	63 715.85
28.02.2024	Alterimo Sàrl	1000	10 759.55	52 956.30
28.02.2024	Alterimo Sàrl	1000	5 014.90	47 941.40
28.02.2024	Alterimo Sàrl	1000	16 754.95	31 186.45

TRANSITOIRES

Période (année) 01.01.2024 - 31.12.2024
Identifiant d'immeuble 7322
Immeuble Rue des Cordeires 18-20 - 1124 Gollion
Propriétaire PPE LES CAMPANULES B ET C

28.02.2024	Alterimo Sàrl	Décompte 01.01.23-30.06.23	1000	7 026.95	24 159.50
15.04.2024	Alterimo Sàrl	Décompte 01.01.23-30.06.23	1000	17 052.31	7 107.19
15.04.2024	Alterimo Sàrl	Décompte 01.01.23-30.06.23	1000	7 107.19	0.00
31.12.2024	CEDEQ Sàrl	Remise en état des joints robinet appt. Mme Morlaix	30370	480.50	480.50
31.12.2024	Commune de Gollion	Consommation eau 2024	10013	2 442.90	2 923.40
31.12.2024	Commune de Gollion	Consommation eau 2024	10012	2 672.20	5 595.60
31.12.2024	Commune de Gollion	Entretien paysager 2024	30350	12 300.00	17 895.60
31.12.2024	RENOVAIR Sàrl	Achat et pose treillis	30350	194.58	18 090.18
31.12.2024	St-Clerc Immobilier SA	01.10.2024 - 31.12.2024	40190	4 499.65	22 589.83
31.12.2024	St-Clerc Immobilier SA	Honoraires sur travaux 2024	40191	2 712.75	25 302.58
31.12.2024	Romande Energie SA	Acompte 01.10.24-31.12.24	30093	1 304.00	26 606.58
31.12.2024	Romande Energie Commerce SA	Acompte 01.10.24-31.12.24	30092	1 221.00	27 827.58
31.12.2024	Barbara Barraz	Location du local no 28 - période 01.01.2025-31.03.2025	40180	180.00	28 007.58
31.12.2024	Alterimo Sàrl	Provision 07-12/2024	20173	10 000.00	38 007.58
31.12.2024	Alterimo Sàrl	Provision 07-12/2024	20113	4 500.00	42 507.58
31.12.2024	Alterimo Sàrl	Provision 07-12/2024	20172	10 000.00	52 507.58
31.12.2024	Alterimo Sàrl	Provision 07-12/2024	20114	4 500.00	57 007.58
31.12.2024	RENOVAIR Sàrl	Conciergerie 12/2024	30040	1 320.14	58 327.72
31.12.2024	Totaux mouvements			133 139.85	58 327.72

